



Compte-rendu de la réunion du samedi 29 octobre à 10h30

1. Point sur les documents administratifs

La charte est abandonnée. Le règlement intérieur et la convention doivent être finalisés pour être soumis au conseil d'administration de l'ASPF prévu le 9 novembre 2022.

Convention

Article 2 : adoption du principe de deux membres du groupe désignés « référents jardiniers ».

Article 3 : plantes envahissantes, invasives ou urticantes proscrites à l'exception des orties (*Urtica dioica* et *Urtica urens*).

Article 4 : dénonciation de la convention possible par remise en main propre du courrier en plus de l'envoi en recommandé avec accusé de réception.

Article 5 : accès piéton aux parcelles et interdiction de stationnement sur le site.

Règlement intérieur

Adhésion à l'ASPF obligatoire : adhésion en ligne possible avec Helloasso.

Participation aux frais (achats outils ou divers matériaux).

Nombre maximum de jardiniers fixé à 15.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Possibilité d'intervenir au-delà de 19h pour les arrosages en été si nécessaire.

2. Système de « gouvernance » souhaité

Réunion mensuelle pour réguler le travail des commissions.

Mise en place de commissions :

- Bricolage : Alain, Bernard, Christian, Philippe, Jean-Claude.
- Dessin du jardin : Bernard, Jeannine, Joëlle, Christian.
- Finances : Lysiane, Agnès.
- Choix des plantes : Marie-Hélène, Bernard, Jeannine, Agnès.

Outils

Etablir une liste (fourche à bêcher, râteau,...) ; où s'en procurer ; budget. Pas de commission actuellement.

Carnet de bord

A construire car il concerne à la fois le tableau prévisionnel des semis et le suivi des travaux et des cultures mises en route.

Sous quelle forme : grand tableau de craie, feuilles sous pochette plastique, ...

Collecte de graines à proposer pour le jardin (Christian, Agnès).

Possibilité de réaliser des semis faits dans son propre jardin pour les installer au jardin collectif ensuite.

3. Droit à l'image

Intégrer au règlement intérieur la possibilité pour chacun de refuser.

4. Recueil des noms pour le jardin et logo

Binette et artichaut ; Plantésème ; Les lopins d'abord ; ZAP/Zone à planter ; le jardin de Sainte Anne.
D'autres propositions peuvent être faites : le choix n'est pas tranché mais soucis de ne pas
« afficher » la localisation du lieu.

Chacun peut aussi proposer un logo.

5. Retour sur la visite des jardins partagés

Ce point n'a pas pu être abordé ce jour.

6. Lancement des premiers travaux

Arracher le Rumex puis couvrir (foin, cartons) les parties qui seront mises en culture : le dessin du
jardin doit être finalisé avant cette opération.

Prévoir le « coin compost » : voir l'atelier bricolage.

7. Prochains rendez-vous

Chantier « arrachage du Rumex : samedi 5 novembre à partir de 9h30.

Prochaine réunion : samedi 26 novembre à 10h.